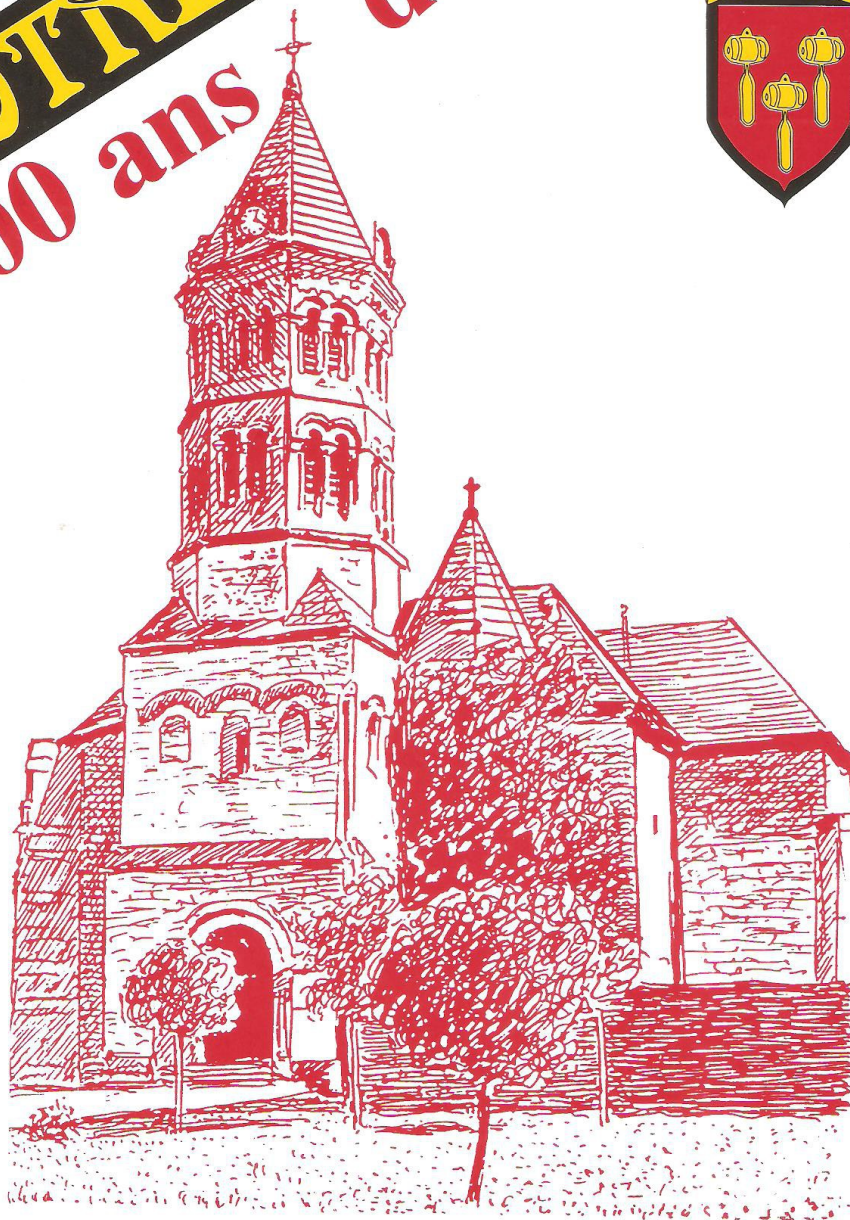
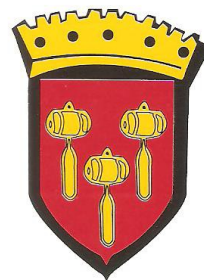


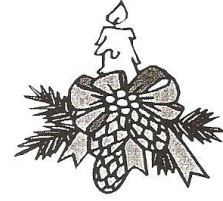
N° 69
Janvier 2001

21^{ème} SIÈCLE
NOTRE VILLAGE
100 ans de photos



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

2001



En ce début 2001, nouveau siècle et troisième millénaire, l'ensemble du Conseil Municipal et sa très dévouée secrétaire se joignent à moi pour souhaiter à tous les habitants de "Notre Village" une très bonne année.

Cent ans viennent de s'écouler avec les joies, les peines, les grandes réalisations et les pires horreurs.

Un siècle pendant lequel nos parents, grands-parents et arrière grands-parents ont su faire vivre MONCHY, le reconstruire après 14/18, le protéger en 40/45 et le développer pendant les fameuses Trente Glorieuses.

Les Conseillers Municipaux et les Maires de ce siècle : Mr Florice LAPIERRE (11ans) - Mr Fursy COQUART (3 mois) - Mr Ernest CASTEL (13 ans) - Mr Raoul GRU (22 ans) - Mr Jean DUPARCQ (18 ans) - Mr Michel GRU (28 ans) - Mme Germaine BONDUELLE (3 ans) et Mr André VALLETTE -depuis 1995- ont tous eu la même ambition : améliorer toujours la vie à MONCHY-LAGACHE.

Le temps passe, l'esprit change, la ruralité a du mal à résister à une super modernité.

A ce jour un point essentiel préoccupe Parents, Educateurs et Elus: il s'agit de la construction de l'avenir des jeunes. La solution est loin d'être évidente et tous les acteurs de ce formidable enjeu doivent s'entraider pour mener à bien cette indispensable action. Cela fera partie des priorités à venir.

Pour porter un regard sur ces cent dernières années, nous vous proposons quelques photos de celles et ceux qui ont participé à la vie du Village.

Tout n'est pas retracé et certains grands événements n'ont pas donné lieu à photos, mais ces quelques pages rappelleront sûrement à beaucoup de lecteurs des moments de la vie de MONCHY-LAGACHE (si vous avez d'autres documents, nous serons enchantés d'en prendre une reproduction).

En 2000, grâce à la participation d'un grand nombre d'entre vous, nous avons montré qu'ensemble nous savions réaliser un magnifique spectacle.

Je souhaite que cet esprit de bâtir ensemble dure et se prolonge dans les actes de tous les jours pour que 2001 soit une très bonne année pour MONCHY-LAGACHE.

Comme vous le savez , rien n'est simple et le Maire ne peut tout faire d'un coup de baguette. Chaque fois qu'il est possible de rendre service, nous le faisons. Mais n'oublions pas qu'un village est une grande communauté où tout le monde le sentira bien si tout le monde fait aussi l'effort de reconnaître ses concitoyens et de les aider quand c'est nécessaire..

A tous encore bonne année.

Le Maire : A.VALLETTE

Principaux travaux réalisés dans la Commune en 2000 :

* Travaux Place & rue des Bovines : Enfouissement des lignes téléphoniques & électriques . Elimination des branchements en plomb, réfection de la route et de l'écoulement pluvial (suite aux plaintes de nombreux riverains gênés par les flaques d'eau et la boue en hiver).

* Travaux commandés et réalisés par l'E.I.T.F. enfouissement ligne 20000V, mise en place de nouveaux transformateurs et installation de deux nouveaux abribus.

* Mise aux normes de la défense Incendie (pour la couverture de la rue des Bovines et du lotissement de la Cabourerye).

* Changement des huisseries aux logements communaux.

* Aménagement du quartier de la Râperie.

* Divers travaux de voirie communale : gravillonnage rues du Stade et de la Gare .

* Travaux au Foyer Rural (électricité-plomberie-chauffage)

* Remplacement des chaudières de l'Eglise et du Presbytère.

* Installation d'une nouvelle passerelle aux étangs de la Cabourerye.

* Aménagement pour l'écoulement des eaux pluviales route de Douvieux.

2001 va voir aussi, sous réserve d'obtention des subventions demandées, des réalisations importantes:

* Extension du Secrétariat de Mairie pour permettre de mieux recevoir les habitants et d'avoir la place nécessaire afin de faire face à la demande croissante des obligations administratives demandées aux Mairies.

* Création d'une bibliothèque-médiathèque .

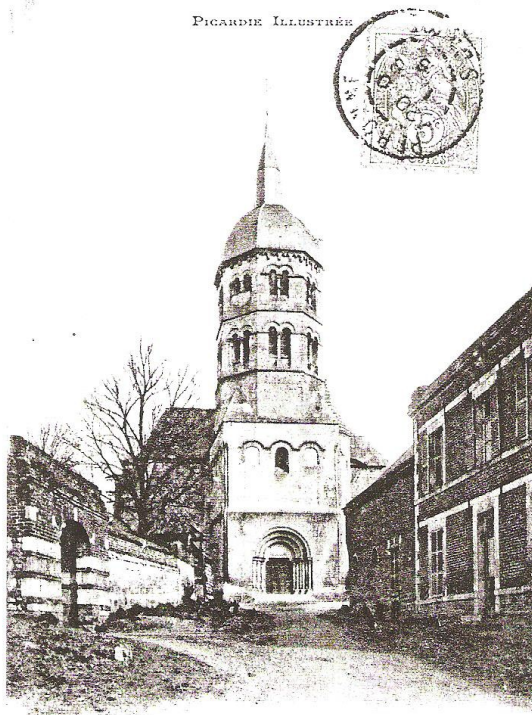
Le Conseil Municipal, fidèle en cela à ses objectifs, poursuit sa volonté de faire toujours progresser notre Village.

L'ensemble du Conseil reste à votre disposition pour écouter vos idées, suggestions ou demandes diverses.

100 ans de photos à MONCHY-LAGACHE

Merci à toutes les personnes qui ont prêté photos et cartes postales, en particulier:

- Mme Jacques CARBONNAUX
- Mme Michel GRU
- Mr & Mme André BOROWICKI
- Mr André BUJADINOVIC
- Melle Andrée GAUX
- Mme Emile GOURLIN
- Mme Denise LEFEVRE
- Mr Jacques PRESTEL



3. — MONCHY-LAGACHE. — L'Eglise P. D.

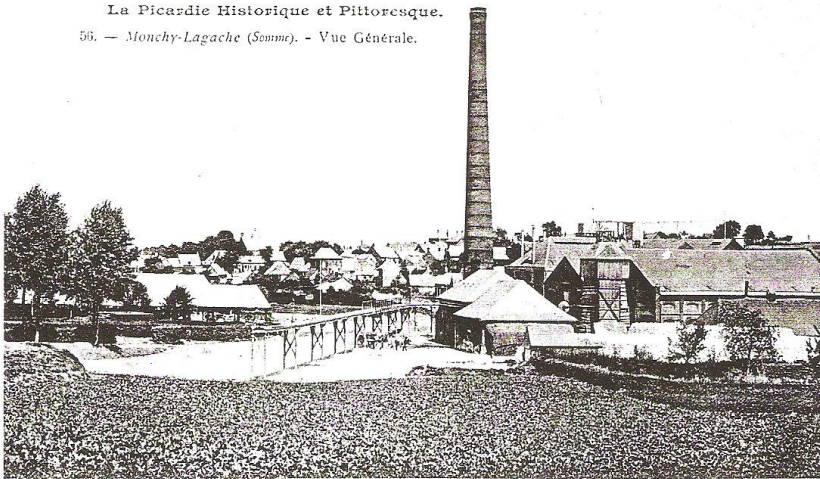
P. Dupré, édit. St-Quentin



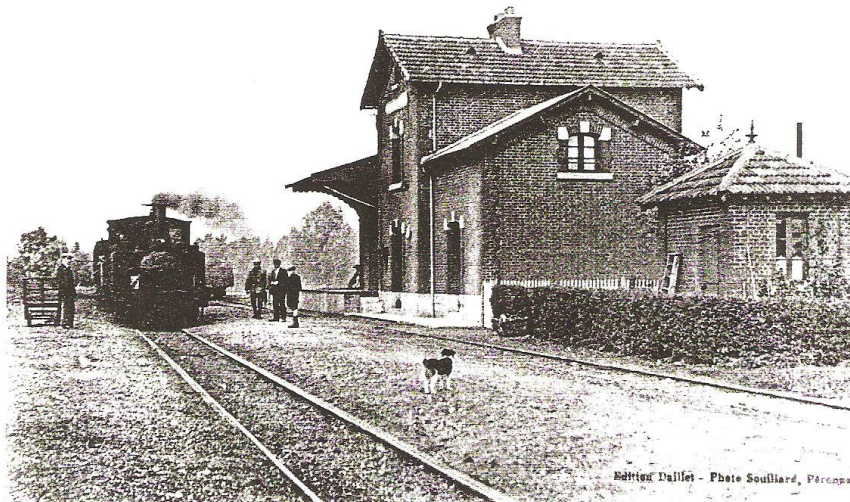
52. — Monchy-Lagache (Somme). — Le Clocher.
(Epoque Romane).

Cliché A. V.

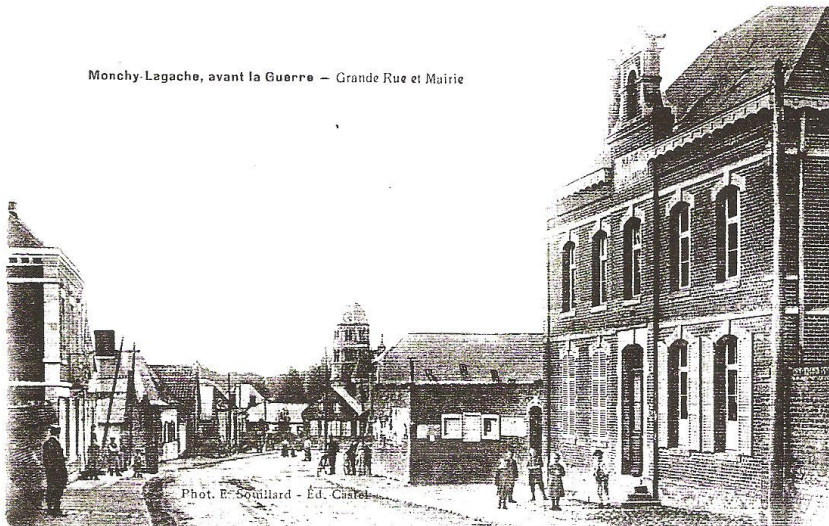
La Picardie Historique et Pittoresque.
55. — Monchy-Lagache (Somme). — Vue Générale.



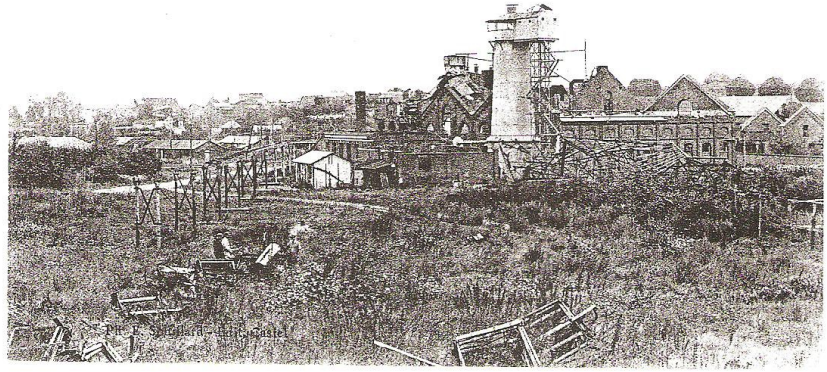
MONCHY LAGACHE. — La Gare



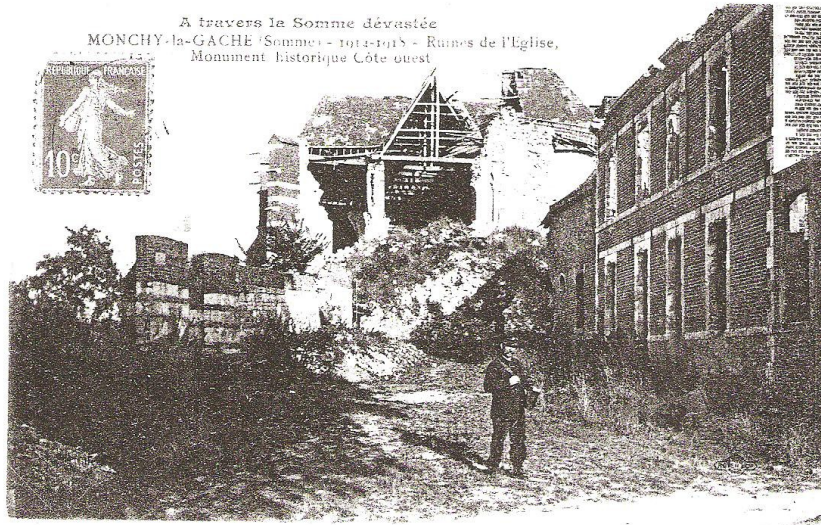
Monchy-Lagache, avant la Guerre — Grande Rue et Mairie



Monchy-Lagache en 1920 — Les Ruines de la Fabrique de Sucre

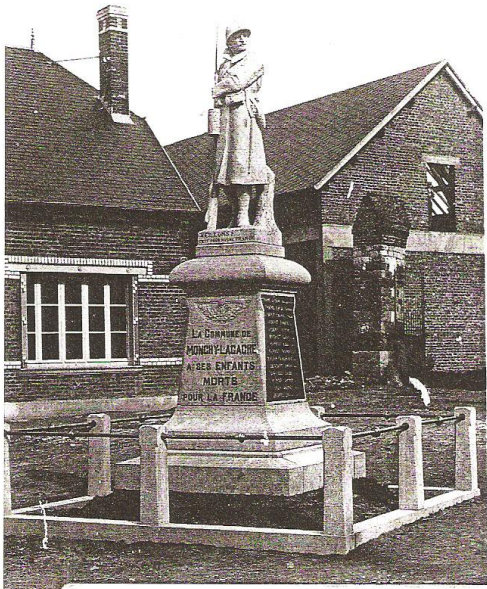


A travers la Somme dévastée
MONCHY-la-GACHE (Somme) - 1914-1918 - Ruines de l'Église.
Monument Historique Côte ouest



A travers la Somme dévastée
MONCHY-la-GACHE (Somme) - 1914-1918 - Rue de l'Église
dont les ruines sont au fond. Le Calvaire à droite rappelle
une ancienne maladrerie



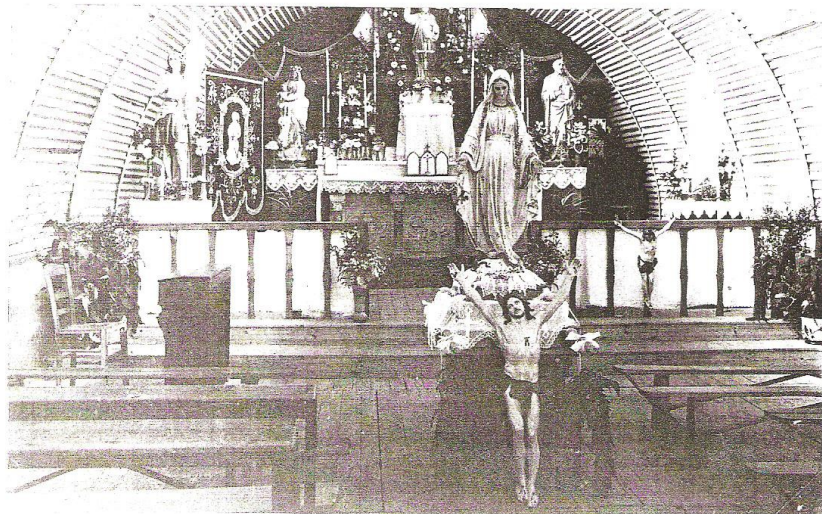


1923



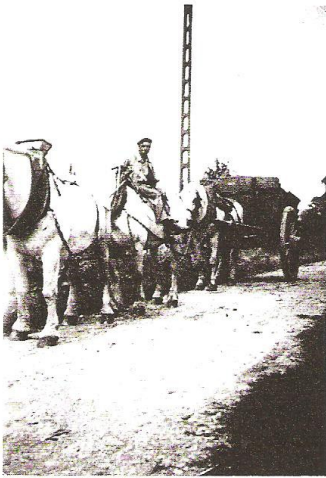
Inauguration
Calvaire
Mérieucourt

1922

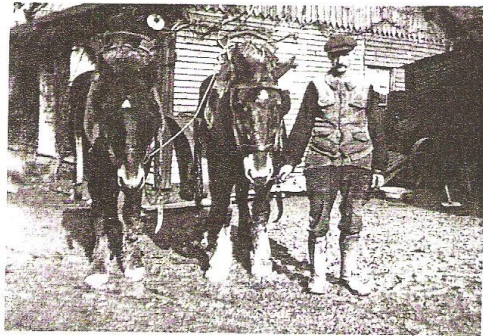




*Equipe de Foot.
1930. 1940*

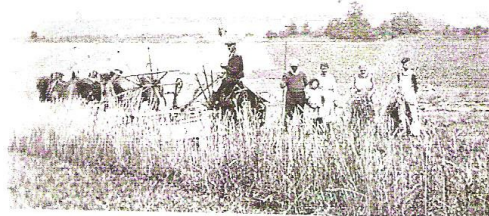
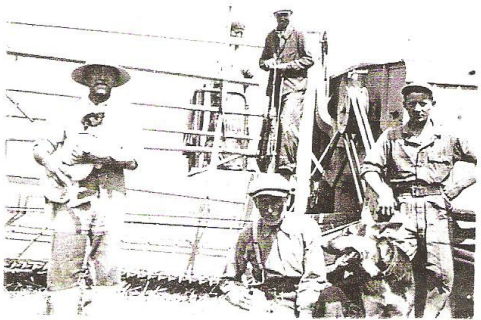


1935



1942

1948





12

03 3

1950 et +

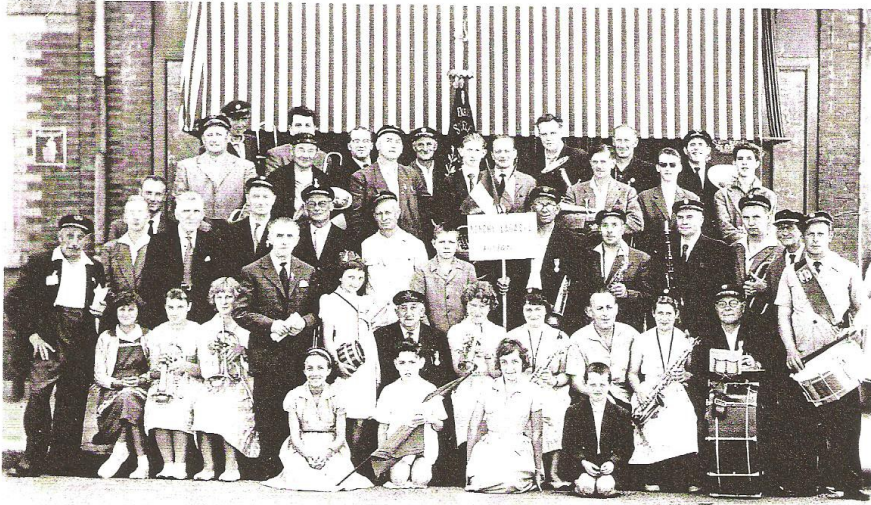


Arrivée de l'Abbé
Froment 1955



Anciens
Combattants
14/18
en
1956





1960



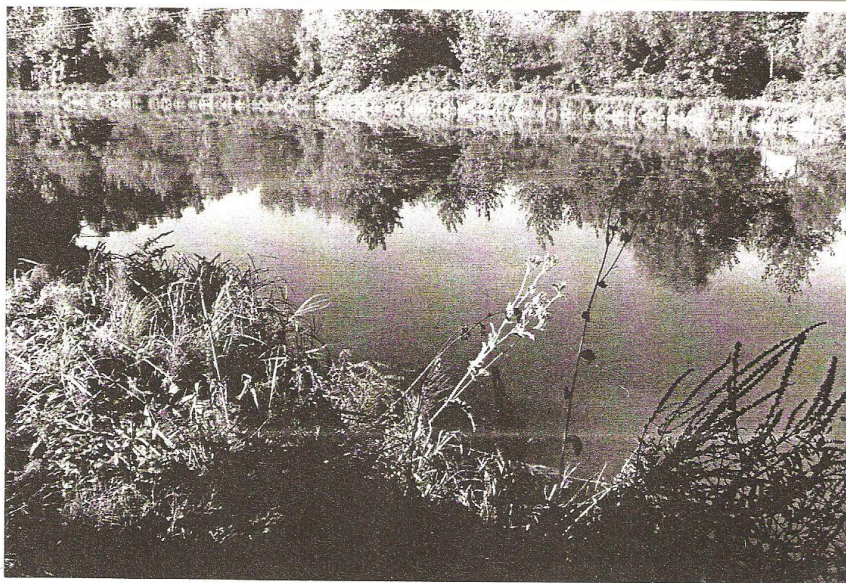
La Ruhe
1965

Arrivée de l'Abbé Plaque

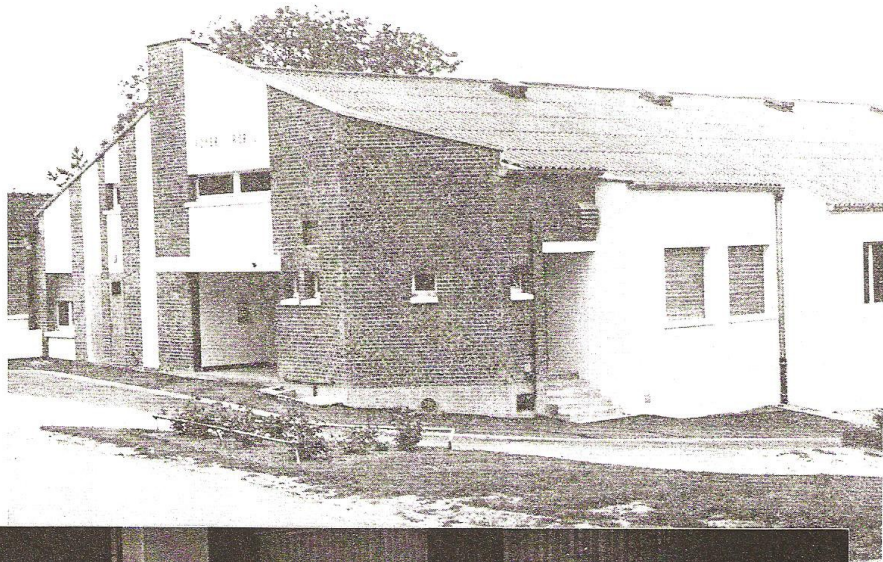


1965

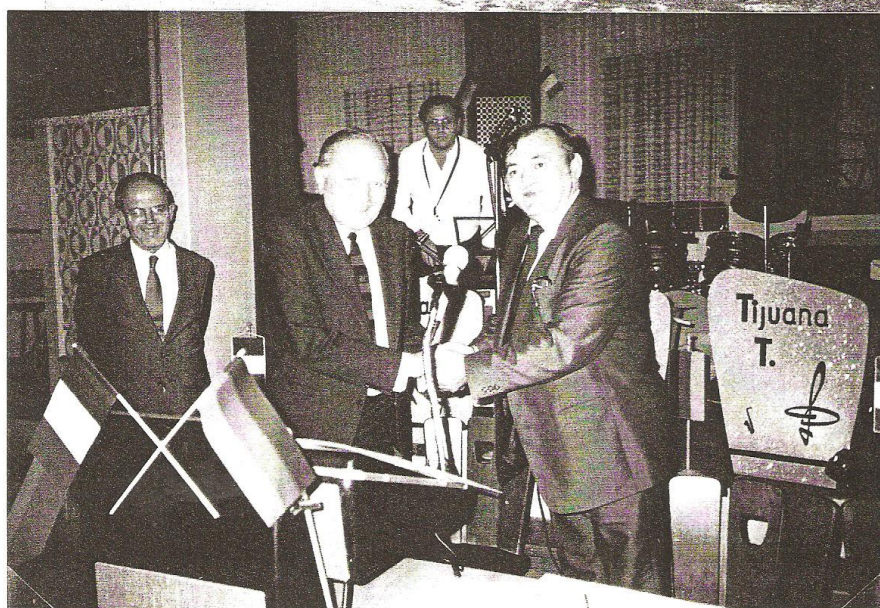
L'Etang
1974



Foyer
Rural
1977



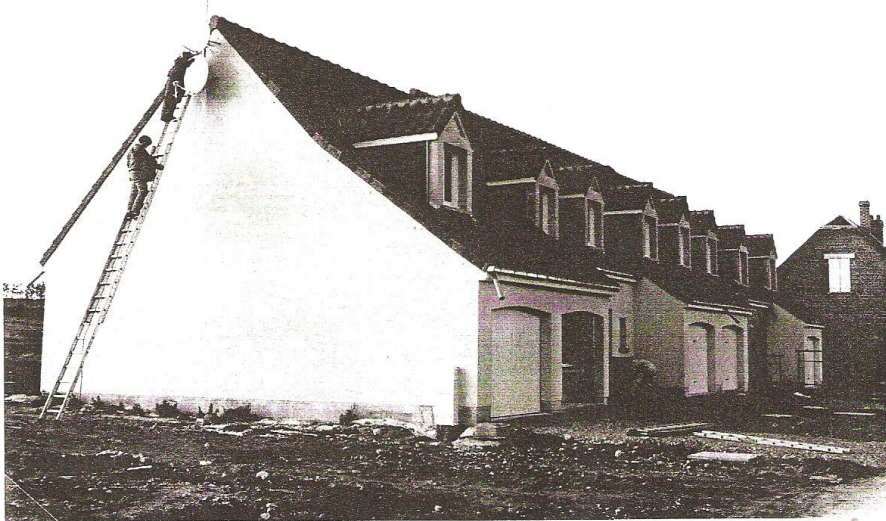
Jumelage
1985





*1ère Journée
Propre
1996*

*Rue
de la
Raperie
1999*



*Omignon 2000
MAI 2000*



COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

Notre village est heureux d'accueillir ses nouveaux boulangers :

**Monsieur & Madame Joël MEGLINKY
et leurs trois enfants.**

Nous leur souhaitons une grande activité et une nombreuse clientèle.

Nous saluons Monsieur & Madame Philippe LAMBERT et leur fille qui nous quittent après 24 années de présence à MONCHY-LAGACHE, dont nous les remercions.

Tous nos souhaits les accompagnent dans leur nouvelle installation dans le PAS-DE-CALAIS.

Le Conseil Municipal.

**ELECTIONS MUNICIPALES DES 11 & 18 MARS 2001
COMMUNE DE MONCHY - LAGACHE**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 11 & 18 Mars vous êtes appelé(e) à élire votre nouveau Conseil Municipal.

Nul doute que devant l'importance de cette décision, vous viendrez voter. Votre vote témoignera de l'intérêt que vous portez à votre village.

Notre commune a toujours rassemblé en son Conseil les différentes tendances sociales et politiques; il y règne un climat amical où chacun exprime librement sa façon de penser devant telle ou telle décision et accorde ou non sa voix à la réalisation d'un projet.

Les conseillers sortants souhaitent faire appel à la population afin que les personnes désireuses de jouer un rôle actif au sein du Conseil puissent déposer leur candidature en Mairie **avant le 23 Février 2001** . Cela afin de pouvoir établir une liste ouverte. Toutefois, dans les petites communes, les candidatures peuvent être reçues jusqu'au 10 Mars à 12h00 veille du scrutin.

Cet appel à candidatures s'adresse à toutes les personnes désireuses de se dévouer au service des autres et d'apporter sa compétence au sein d'une des commissions : Voirie-Urbanisme - Budget - Peupleraies-Jardins-Jeunes-Impôts; des SIVOM , du CCAS, du Syndicat scolaire, du Syndicat d'alimentation en eau potable, du SIER ROISEL...

Nous souhaiterions qu'au sein de ce nouveau Conseil il y ait une plus grande représentativité féminine.

En agissant de la sorte, nous espérons satisfaire aux souhaits de l'ensemble de la population.

Comment s'inscrire : à la Mairie , dès maintenant.

Pour pouvoir imprimer la liste des candidats (conseillers sortants & nouveaux candidats) et établir les permanences pour la tenue du bureau de vote, une réunion aura lieu avec les personnes concernées le **LUNDI 26 FEVRIER 2001 à 20h30 salle de la Mairie.**

**ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2001
COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE**

COMMENT VOTER?

Un bulletin de vote comportera les noms des candidats inscrits sur la liste ouverte.

Le Conseil Municipal est composé de quinze membres.

VOUS AVEZ DONC LA POSSIBILITE :

* Soit de déposer votre bulletin tel qu'il se présente en sachant que seuls les quinze premiers noms seront validés.

* Soit de rayer les noms des candidats que vous ne voulez pas élire; mais si vous laissez plus de quinze noms, seuls les quinze premiers noms seront validés.

* Soit d'ajouter à la main les noms et prénoms des personnes ne figurant pas sur cette liste et que vous souhaitez élire.

* En aucun cas il ne doit y avoir de doute sur le nombre de candidats que vous voulez élire.

**IL NE DOIT RESTER QUE 15 NOMS AU MAXIMUM
OU MOINS.**

**ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2001
COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE**

COMMENT VOTER?

Un bulletin de vote comportera les noms des candidats inscrits sur la liste ouverte.

Le Conseil Municipal est composé de quinze membres.

VOUS AVEZ DONC LA POSSIBILITE :

* Soit de déposer votre bulletin tel qu'il se présente en sachant que seuls les quinze premiers noms seront validés.

* Soit de rayer les noms des candidats que vous ne voulez pas élire; mais si vous laissez plus de quinze noms, seuls les quinze premiers noms seront validés.

* Soit d'ajouter à la main les noms et prénoms des personnes ne figurant pas sur cette liste et que vous souhaitez élire.

* En aucun cas il ne doit y avoir de doute sur le nombre de candidats que vous voulez élire.

**IL NE DOIT RESTER QUE 15 NOMS AU MAXIMUM
OU MOINS.**

SACHEZ QUE :

***DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS :** La demande doit être faite en Mairie . Un imprimé est à remplir par l'intéressé qui doit se présenter (car prise d'empreinte pour la CNI) avec :

- une copie intégrale de l'acte de naissance -à demander à la Mairie du lieu de naissance- (en cas de première demande ou pour les personnes qui n'ont plus leur première CNI) .
- l'ancien document (en cas de renouvellement).
- deux photos récentes non découpées (noir & blanc ou couleur).
- le livret de famille + justificatif de domicile.
- un timbre fiscal à 400Frs (pour un passeport) - **GRATUIT pour C.N.I.**

*** En cas de perte ou de vol, la déclaration se fait désormais en Gendarmerie en non plus en Mairie.**

***DELIVRANCES DES ACTES D'ETAT CIVIL & REGLEMENTATION :**

* Les fiches d'état civil sont supprimées. La simple présentation de l'original du document d'identité suffit (carte d'identité, passeport, livret de famille ou carte de séjour). Si vous devez constituer un dossier, ne vous défaites pas de votre original, fournissez une photocopie lisible du document en cours de validité.

* Les justificatifs de domicile : ils demeurent obligatoires uniquement lors de démarches visant à l'obtention d'une pièce d'identité, d'un titre de séjour ou pour l'inscription sur la liste électorale. Toutefois, l'administration peut vous réclamer de présenter des pièces attestant de votre adresse en cas de doute sur la sincérité de votre déclaration.

* Les extraits d'acte (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .
Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires Etrangères - Sous-Direction de l'Etat Civil - 11 Rue de la Maison-Blanche - 44941 NANTES CEDEX 09.

* Le certificat de nationalité française s'obtient auprès du Tribunal d'Instance.

* L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National - 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.

* Le duplicata de livret de famille s'obtient en adressant une demande écrite à la Mairie du lieu de mariage.

* Le certificat de vie maritale s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

*** CARTES GRISES & PERMIS DE CONDUIRE :**

Désormais lors de l'envoi de vos demandes, **il est obligatoire de joindre une enveloppe timbrée à 18.50Frs** , portant vos nom-prénom et adresse complète, afin que la Préfecture vous retourne, en recommandé, votre carte grise ou votre permis dès son édition

* **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie le mois de votre anniversaire .

DEVRONT VENIR EN MAIRIE :

en Avril 2001 : les jeunes nés en Janvier-Février-Mars 1985.

en Juillet 2001 : les jeunes nés en Avril-Mai-Juin 1985.

en Octobre 2001 : les jeunes nés en Juillet-Août-Septembre 1985.

en Décembre 2001 : les jeunes nés en Octobre-Novembre-Décembre 1985.

Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.

- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la précieusement. Elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :

03-44-38-36-36.

Bureau régional à VALENCIENNES :

03-27-23-84-11.

Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.

*** BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**



MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE

A partir du 03 Janvier 2001, afin de permettre aux enfants scolarisés à l'extérieur de MONCHY-LAGACHE, de pouvoir continuer à se rendre à la bibliothèque, elle sera désormais ouverte : **le MERCREDI APRES-MIDI de 15H00 à 16h30 (et non plus le matin) .**

Merci pour votre compréhension.

OPERATION "BRIOCHES 2000"

La somme collectée a été de 5888.85Frs pour un résultat net de 4563.85Frs (achat des brioches déduit)

TELETHON 2000

La somme collectée à MONCHY-LAGACHE au cours des diverses animations s'élève à 4087.60Frs.

ELECTIONS MARS 2001

Les dates des **élections municipales et cantonales** sont officiellement fixées les **Dimanches 11 & 18 Mars 2001** -décret n° 2000-973 & 2000-974 du 05 Octobre 2000- J.O du 06-10- Page 15830..... Voir article page suivante.

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES

** **C.P.A.M de HAM**: Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00** .

Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil (ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A).

** **ASSISTANTE SOCIALE**: Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 (03-22-85-16-65) et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET.

** **CONSULTATION P.M.I.**: Un Médecin pédiatre est à votre disposition **le 2è MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30.

DATES du 1er SEMESTRE 2001:

Les Mardis : 16 Janvier - 13 Février - 13 Mars - 10 Avril - 09 Mai - 12 Juin .

** **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE: *MODIFICATION DE L'HORAIRE***

Melle Micheline NOLLAND et Mme Paulette CORNILLET sont à votre disposition le **MERCREDI après-midi de 15h00 à 16h30 en Mairie** .

Prêt gratuit de livres pour petits et grands. Plus de 50 enfants et une quarantaine d'adultes y découvrent et apprécient de nombreux ouvrages aussi plaisants que variés.

** **MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:**

PERONNE : Chaque 2è LUNDI du mois de 9h00 à 12h00 au Centre Médico Social du Quinconce.

HAM: Chaque 4ème JEUDI du mois de 9h00 à 11h00 au Centre Social.

** **C.I.C.A.S** (Retraite complémentaire) : 2er & 4è JEUDIS du mois de 9h00 à 11h30 en Mairie de PERONNE ou sur rendez-vous en tél au 03.22.91.21.21

** **C.A.F.**: du MARDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30 au Centre social de HAM

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir, alors, pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.

**HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

TEL- FAX : 03-22-85-63-19

**ATTENTION MODIFICATION DES HORAIRE D'OUVERTURE
A COMPTER DU MOIS DE FEVRIER**

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI : de 14h00 à 18h30 .

MERCREDI : de 9h00 à 12h00.

JEUDI : Fermé toute la journée à compter du 01 Février

VENDREDI : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Merci de bien vouloir consulter les panneaux d'affichage pour connaître
toute modification éventuelle .

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Lundi de 17h00 à 18h00.

Le Samedi de 10h30 à 12h00.

CANTINE SCOLAIRE

Prix du repas fixé actuellement à 22Fr

Vente des tickets en Mairie de MONCHY-LAGACHE

UNIQUEMENT le Mardi de 14h00 à 18h30.

& le Mercredi de 09h00 à 12h00.

PETIT RAPPEL : Pensez à donner le ticket repas le matin avant
10h00, et ce pour que votre enfant puisse manger le lendemain.

ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2000

NAISSANCES

Elliza PIQUET, née le 08 Juillet à PERONNE
Benjamin BEGLIOMINI, né le 07 Septembre à ST QUENTIN.
Quentin COUDERT, né le 10 Septembre à ST QUENTIN.
Benjamin JUBE, né le 10 Octobre à ST QUENTIN
Thomas GRIFFON, né le 02 Novembre à PERONNE.
Zoé ANDRE, née le 09 Décembre à PERONNE.

MARIAGE

Stéphane HERY & Karine DELCROIX, mariés le 05 Août.
Quête réalisée au profit de L'Olympique de MONCHY-FOOT:-134.35Frs

Thomas DUCAMPS & Sidonie CARBONNAUX, mariés le 26 Août.
Quête réalisée au profit de Familles Rurales : 700frs.

DECES & INHUMATIONS

Guy DODRE, décédé à MONCHY-LAGACHE le 04 Juillet.
Marcel FRANCOIS , décédé à MONCHY-LAGACHE le 27 Septembre.
Georges LEVERT, décédé à ST QUENTIN le 15 Novembre.
Jean-Michel BOCHART, décédé à AMIENS le 25 Décembre et inhumé à
MONCHY-LAGACHE.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Mr & Mme CHAPUIS Marcel, 4 rue de LANCHY .
Mr & Mme COSTANTINI Bernard et leur fils, Maison de l'aérodrome.
Mr & Mme MEGLINKI Joël et leurs enfants - 4 Grand' Place.
Mme ZORZAN Béatrice et ses enfants - 6 rue de DOUVIEUX.
Mr WICART Alain & Melle HUTIN Delphine - 13 rue d'en Bas.

PETIT RAPPEL : Les personnes qui emménagent ou
qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce
changement.

Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur
livret de famille ou une pièce d'identité .

COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2000

PRÉSENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN- J.PRESTEL-Ph LEVERT-M.RIGAUX-G.FOURNIER - MDUPARCO-
A.BOROWICKI-J.BOUCHEZ-JF CARBONNAUX-J.BOILLEAU-JB GRU-MH DUJARDIN-Y.BRESOUS

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 05-06-2000.

ORDRE DU JOUR :

1° TRAVAUX MAIRIE-BIBLIOTHEQUE : Le permis de construire a été déposé. Quelques modifications sont à faire sur la façade grande rue (3 fenêtres au lieu de 2). Le dossier DGE - Etat pour la Mairie sera déposé en Décembre en Sous-Préfecture. Le dossier FRDL-ADES pour la bibliothèque est déposé et a obtenu un accord de principe.

Coût total de l'opération : 830000Frs TTC

- * Construction : total TTC de 680000Frs
- * Aménagement intérieur de la Mairie : 30000Frs
- * Aménagement intérieur de la bibliothèque 120000Frs

A déduire :

- * TVA récupérable sur une partie en 2003 : 125000Frs
- * Subventions par l'ADES (C.Régional-C.Général- Etat) : 323000Frs
- * Aide DGE Etat pour la Mairie : 114000Frs.

Somme restant à la charge de la Commune : 268000Frs

sauf imprévus (hausse du coût des matières premières ou problèmes à la construction).

Le Conseil Municipal réitère son accord pour l'ensemble de ces travaux et approuve la nouvelle délibération constituant le dossier ADES.

2° REFECTION DES TROTTOIRS : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a profité des travaux d'enfouissement réalisés par l'EITF pour faire gravilloner les trottoirs rue d'en Bas côté Est, rue des Chrarrons côté Nord et rue de DEVISE côté Nord au niveau du Carrefour : coût d'environ 40000Frs TTC. Ces travaux sont pris en relais par le SIVOM, la commune adhérant à la section "voirie".

3° AMENAGEMENT DE LA GRAND PLACE : Monsieur le Maire propose à chaque conseiller une réflexion sur le sujet. Un plan et des indications seront distribués à chacun . Consultation de l'ensemble le 04 Décembre.

4° TRAVAUX RUE DES BOVINES : Durée prévue du 15 Septembre au 01 Novembre. Des restrictions de circulation et de stationnement sont à prévoir.

5° EAU PORCHE DE L'EGLISE (côté Sud) : L'élargissement des caniveaux existant va être faite.

6° GRILLAGE ECOLE PRIMAIRE : Il va être supprimé, la haie existante faisant office de barrière pour le moment. Si cette solution n'est pas bonne, un grillage plus élevé sera envisagé.

7° DECHARGE TERRE & GRAVATS : Tant que les travaux de plantations prévus dans le cadre du remembrement ne sont pas réalisés, il est possible de mettre de la terre dans la décharge Ouest, mais les gravats sont interdits (pour le moment, ils sont mis côté Est).

Monsieur Marc RIGAUD propose de regarder la faisabilité d'une montée empierrée en faisant le tour de la décharge actuelle par le Sud . Solution qui va être étudiée.

8° PASSERELLE DE L'ETANG : les piles doivent être refaites avant la pose de la nouvelle passerelle. Monsieur André BUJADINOVIC se propose de nous aider pour cette réfection et nous l'en remercions.

9° REMPLACEMENT DU TRACTEUR COMMUNAL : un devis va être demandé à différents tractoristes afin de connaître le prix d'achat d'un tracteur 75cv avec débroussailleuse permettant l'entretien du village.
L'achat d'un épandeur de sel en cas de neige ou gel est également envisagé.

10° ELECTIONS :

* REFERENDUM du 24-9- : la liste des permanences au bureau de vote est établie.
* MUNICIPALES 2001 : en principe en Mars. Monsieur le Maire demande à chaque conseiller de se positionner pour le 04 Décembre afin d'étudier ensemble les places à pourvoir. Il annonce qu'il se représentera en Mars 2001.

11 QUESTIONS DIVERSES :

* **FLEURISSEMENT COMMUNAL :** Il est proposé que le premier des quatre catégories de l'année soit mis hors concours l'année suivante et fasse partie du jury cette année là. Accord du conseil.

* **PONT PRES DU TENNIS :** ce pont en dalles sur le contre fossé derrière le tennis est à refaire, les poutrelles en fer étant très abîmées.

* **QUARTIER RAPERIE :** refaire une plaque d'égout au triangle de la râperie.

* **FOSSE RUE DOUVIEUX :** un important fossé a été réalisé, il joue pleinement son rôle lors de très grosses pluies.

* **TRAVAUX DE CHAUDIERE AU PRESBYTERE :** Accord du Conseil pour le devis de Mr PARGADE d'un montant TTC de 15920Fr.

* **POSE DE VOLETS ROULANTS & PORTE AU PRESBYTERE :** Un devis est demandé chez Omer CROEN pour les volets des fenêtres du haut & la porte d'entrée.

* **TRAVAUX FOYER RURAL :** Discussion après lecture du devis de Mr PARGADE quant à la modification des WC. Solution retenue : pose de poignées afin d'aider à se relever les personnes ayant des difficultés. Un WC sera également installé du côté des hommes.

* Le Conseil Municipal souhaite à Mr et Mme Philippe LAMBERT une bonne installation à ROUVROY et accueille avec plaisir leurs successeurs, les nouveaux boulangers Mr et Mme Joël MEGLINKY.

* **DEGRADATIONS :** Mme M.H DUJARDIN déplore les diverses dégradations régulièrement commises aux vestiaires du stade & environs pendant les vacances. Monsieur le Maire signale également celles commises dans les nouveaux abribus (avant même leur utilisation par les scolaires).

* **OPERATION BRIOCHES :** fixée aux 14 & 15 Octobre 2000.

Levée de séance à 23h00.

PROCHAINE REUNION FIXEE AU LUNDI 23 OCTOBRE.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 OCTOBRE 2000

PRESENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph.LEVERT-JF CARBONNAUX-
A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOUCHEZ-

ABSENTS EXCUSES: M.DUPARCQ-G.FOURNIER-M.RIGAUX-J.BOILLEAU.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion en date du 04-09-00.

ORDRE DU JOUR :

1° ALLEE AU CIMETIERE : Afin de permettre aux marbriers de pouvoir travailler correctement, il y a lieu de créer une allée permettant le passage d'un camion sur le côté ouest du cimetière. Pour ce faire, la clôture sera déplacée au niveau des bornes du terrain. Accord du Conseil.

Par la suite, il faudra envisager la procédure de reprise des concessions abandonnées.

2° AVENANT AU BAIL DE LOCATION DU TERRAIN ANCIENNEMENT CADASTRE

SECTION ZH 56 A MONSIEUR Grégory ISTE : Mr Le Maire expose au Conseil que dans le cadre du remembrement la parcelle ci-dessus a été placée à la limite ouest du cimetière, avec une nouvelle dénomination: section ZV n° 2 pour 28a 10 au lieu de 29a 30. Il convient donc de faire un avenant au bail et de voir avec Mr ISTE l'emplacement exact de la nouvelle clôture. Accord du Conseil Municipal.

3° TRAVAUX RUE DES BOVINES : Ils ont un pris un retard considérable et ne débiteront que mi- Novembre : réseau d'eau vers le 15-11.; lignes électriques & téléphoniques vers le 20 -11 et la voirie en Janvier-Février 2001.

4° ENFOUISSEMENT LIGNES 20000V : Travaux terminés, il ne reste plus qu'à enlever les poteaux . Mr le Maire tient à remercier l'équipe de l'EITF qui a très bien effectué ces travaux et a demandé à ce que ce soit le même personnel qui vienne pour la rue des Bovines. Le coût de ces travaux n'incombe pas à la commune.

Après ces travaux et dans le cadre du programme "VOIRIE "du SIVOM de HAM , des trottoirs vont être réalisés dans certaines rues : d'en Bas côté impair - de DEVISE (du carrefour à l'abribus) & des charrons .Cela pour un total TTC de 45500Frs.

5° DELIBERATIONS & ARRETES DIVERS :

* **Modification du P.O.S. :** Les servitudes liées au périmètre de protection du captage route de TERTRY ne figuraient pas dans le P.O.S. Une mise à jour est donc nécessaire. Un arrêté municipal permettra cette modification.

* **SITOM du SANTERRE :** Dans le cadre du traitement des déchets ménagers et plus précisément du tri sélectif , un Syndicat mixte Sud-Est du département va être créé "le SITOM du Santerre" comprenant le District de HAM- le SIVOM de HAM- le District de NESLE-le SIVOM de NESLE- la Communauté de communes du Santerre- la Communauté de communes de Haute-Picardie - le SIVOM de ROYE et la Ville de ROYE. Ce syndicat sera composé de délégués de chaque structure adhérente. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le périmètre de ce SITOM ainsi que le projet de statuts tel que présenté .

* **MODERNISATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC :** Mr le Maire donne lecture du devis de la SICAE concernant les diverses implantations de lampes supplémentaires , ainsi que le changement de lampes blanches à divers endroits de la commune. Coût TTC de ces travaux 78737.70Frs avec possibilité d'obtenir 30% de subvention sur le HT de la part du Conseil Général-FEDELEC- ainsi que 30% également sur le HT de la part du

SIER. La somme restant à la charge de la commune, après remboursement de la TVA, sera de 26334Fr. Accord à l'unanimité.

* **REMEMBREMENT A 29- A.F.R. BEAUVOIS-CAULAINCOURT-LANCHY-TREFCON & TERTRY** : Mr Jean-François CARBONNAUX est désigné pour représenter la commune au sein de cette Association Foncière.

* **REPARTITION DU PRODUIT DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE** : La Commune pouvant désormais librement décider des modalités de répartition du produit perçu à l'occasion de l'octroi de concessions dans le cimetière, il est décidé d'attribuer la totalité de celui-ci au Centre Communal d'Action Sociale à compter du 01 Novembre 2000 (au lieu d'un prorata Commune & CCAS auparavant) .

5° CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2000 : Pas de changement quant à la Cérémonie au Monument. Par contre, à l'occasion de l'an 2000, Mr le Maire souhaite associer au repas offert aux personnes âgées de 62 ans et plus, les présidents de sociétés & leur conjoint ainsi que ceux des conseillers municipaux . L'Harmonie MONCHY-MOISALINS animera l'après-midi avec ensuite la diffusion de la vidéo réalisée à l'occasion du Son & Lumière "OMIGNON 2000".

6° TRAVAUX DE CHAUFFAGE AU PRESBYTERE : Nécessité de changer la chaudière - coût des travaux TTC 26361Fr - Mr PARGADE à OFFOY-. Lui signaler également la nécessité de remettre encore un peu d'eau chaque jour dans le circuit.

7° QUESTIONS DIVERSES :

* **CREATION DE PASSAGES PIETONS** : Après l'enfouissement des canalisations d'eau et de la ligne 20000V, il y a lieu de refaire un passage rue de Vraignes -près du carrefour- Un autre passage piétons va également être réalisé près de la râperie rue de FLEZ pour un coût total TTC -panneaux compris - de 8191.80Fr.

* **ECOULEMENT DE L'EAU PORCHE DE L'EGLISE** : Accord du Conseil pour la pose d'un caniveau pré-formé en béton haute résistance avec grille, d'environ 12m d'un coût TTC non posé de 3600Fr -Ets BRUHY-VACHERAND-

* **PASSERELLE ETANG CABOURERYE** : Les piles ont été refaites par les employés communaux aidés d'André BUJADINOVIC. Il reste à emboîter la passerelle dès son arrivée prévue par Mr DUSSART pour début Novembre. Mr Gérard LEPLARD a demandé qu'on lui laisse les anciens fers afin de consolider le petit pont sur le contre-fossé.

* **ECOULEMENT DE L'EAU A LA CROIX-NOIRE & CHEMIN A FAIRE A LA DECHARGE SITUEE A L' EST ROUTE DE DOUVIEUX** : Mr BOINET - de la DDA- va inclure ces travaux dans l'appel d'offres qui sera lanc pour les travaux des chemins à faire dans le cadre du remembrement..

* **ABRIBUS RUE DE DEVISE** : Mme GOURLIN demande que des cailloux soient étalés devant cet abribus afin d'en faciliter l'accès aux enfants. Il faudra également élaguer les branches des peupliers plantés face aux maisons .

* **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FAMILLES RURALES** : A l'occasion des 40 ans de la section de MONCHY-LAGACHE de Familles Rurales (organisant tous les ans " la Ruche"), Mr le Maire tient à remercier solennellement sa présidente Mme Brigitte DUPARCQ. Il propose qu'un don exceptionnel de 5000Fr soit versé au titre de l'année 2000 .

* **REMPLACEMENT DU TRACTEUR COMMUNAL** : Mr le Maire annonce qu'il va se renseigner sur la possibilité éventuelle de pouvoir se grouper à plusieurs communes afin d'acheter un tracteur et un épandeur de sel, et bénéficier de subventions pour l'achat de matériel.

* **AERODROME DE PERONNE-ST QUENTIN** : Mr le Maire informe le Conseil du problème rencontré actuellement par les gestionnaires de cet aérodrome qui était jusqu'à présent alimenté en eau & électricité par les Ets BONDUELLE.

Mr CHAUVET de la SICAE a dit que le raccordement électrique allait être réalisé entièrement à la charge de la SICAE.

Il reste à solutionner le problème "eau". Une réunion de concertation entre les services concernés & SAUR FRANCE doit avoir lieu début Novembre sur place .

* **INAUGURATION DE L'A.29** : Prévoir pour cette manifestation quelques cyclistes afin de couvrir le tronçon . Prendre contact avec Gérard DEBAIL -Club de VTT-
Mr le Maire fait un bref compte rendu de la visite du chantier de l'autoroute effectuée le 19-10-00 avec la SANEF.

* **TELETHON 2000** : Fixé les 9 & 10 Décembre . Prévoir les activités le Samedi après-midi plutôt que le vendredi soir. Une réunion avec les présidents de sociétés y participant aura lieu le Jeudi 30 Novembre à 19h00 en Mairie .

* **PROGRAMME VOIRIE 2001 SIVOM DE HAM** : à définir avant le 15 Décembre.
Après discussion , les travaux suivants seront notifiés au SIVOM :réfection du chemin de LANCHY - Réfection du Chemin de la Croix-Noire -Réfection de la rue du Moulin de Montécourt - Ecoulement des eaux pluviales de la RD 15 à Flez.

* **DEGRADATIONS SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX** : Mr le Maire donne lecture de la lettre envoyée par les responsables du Club de Football suite aux nombreux méfaits commis aux vestiaires du stade. Après discussion, il est décidé qu'une réunion sera programmée avec les parents et les adolescents pour essayer de trouver une solution à ces problèmes de dégradation de matériel public, malheureusement trop répandu dans les villages.

Levée de séance à 23h05.

**PROCHAINE REUNION FIXEE AU LUNDI 04 DECEMBRE 2000
AVEC A L'ORDRE DU JOUR :**

- * **Projet de plan d'aménagement de la Grand'Place.**
- * **Elections Mars 2001**
- * **Questions diverses.**

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 DECEMBRE 2000

PRESENTS: A. VALLETTE-M. GOURLIN-J. PRESTEL-Ph. LEVERT-M. DUPARCQ-G. FOURNIER-M. RIGAUX -
JF CARBONNAUX-A. BOROWICKI-Y. BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J. BOUCHEZ-
ABSENT EXCUSE : J. BOILLEAU.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion en date du 23-10-00 :

Les travaux rue des Bovines ont débuté le 27 Novembre 2000.
La passerelle de l'étang est posée.

L'acquisition d'un matériel pour le fauchage des bordures et talus sera à étudier avec la Commission Voirie -faut-il se grouper avec d'autres communes voisines ou attendre une future Intercommunalité? - Faut-il acheter du neuf ou de l'occasion ou sous-traiter le travail? -

Le problème d'alimentation en électricité de l'aérodrome est réglé par la SICAE . Le syndicat d'AEP de VRAIGNES deviendra réalisateur du projet d'alimentation en eau. Pour ces deux opérations, la Commune n'aura aucune participation financière.

Dégradations dans le village : Deux réunions ont eu lieu Samedi 02 Décembre. Une avec les parents et une avec les adolescents de 15 à 19 ans. Mme M. GOURLIN - Mme MH DUJARDIN et Mr Ph. LEVERT font un compte rendu de ces réunions, qui sera repris dans celui que doit rédiger le délégué de Familles Rurales. Ce grave problème n'a pas encore trouvé sa solution et doit continuer à retenir toute notre attention.
Attendre les comptes rendus.

Délibérations : * Modification de prénoms sur baux de location des chemins communaux.
* Décision modificative n°1 : programme voirie SIVOM.
* Désignation d'un délégué pour siéger au sein de L'AFR BEAUVOIS-CAULAINCOURT-LANCHY-TERTRY-TREFFON : Jean-François CARBONNAUX.

ORDRE DU JOUR REUNION DU 14-12:

1° : Consultation sur l'aménagement de la Grand'Place:

Six membres du Conseil ont remis un projet d'aménagement de la Grand'Place. Mr le Maire les remercie de leur participation et annonce que la commission Voirie se réunira en début d'année, plusieurs fois, s'il le faut pour trouver une proposition unique convenant à tout le monde.

2° : Compte de Gestion 1999 de la CISE-SAUR : Après explications du rapport par Mr G.FOURNIER et Mr le Maire, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3° : Immeuble en état d'abandon : Mr le Maire signale que quatre maisons de la commune sont en état d'abandon et dangereuses.
Des interventions sont entreprises pour essayer de mettre un terme à cet état de fait qui dépare le village et présente un danger.

4° : Elections 2001 : Les Municipales et les Cantonales auront lieu en même temps les 11 & 18 mars. Il y aura lieu d'acheter une deuxième urne, car il y aura deux bureaux de vote. Concernant les Municipales, le Conseil adopte le principe de la liste unique ouverte à tous les candidats.

5° TELETHON DU 09 DECEMBRE : Animations diverses le Samedi après-midi de 14h30 à 17h00 au Stade et au Foyer Rural.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 DECEMBRE 2000

PRESENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph.LEVERT-M.DUPARCQ-G.FOURNIER-M.RIGAUX -
JF CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOUCHEZ-
ABSENT EXCUSE: J.BOILLEAU.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion en date du 23-10-00 :

Les travaux rue des Bovines ont débuté le 27 Novembre 2000.

La passerelle de l'étang est posée.

L'acquisition d'un matériel pour le fauchage des bordures et talus sera à étudier avec la Commission Voirie -faut-il se grouper avec d'autres communes voisines ou attendre une future Intercommunalité? - Faut-il acheter du neuf ou de l'occasion ou sous-traiter le travail? -

Le problème d'alimentation en électricité de l'aérodrome est réglé par la SICAE . Le syndicat d'AEP de VRAIGNES deviendra réalisateur du projet d'alimentation en eau. Pour ces deux opérations, la Commune n'aura aucune participation financière.

Dégradations dans le village : Deux réunions ont eu lieu Samedi 02 Décembre. Une avec les parents et une avec les adolescents de 15 à 19 ans. Mme M. GOURLIN - Mme MH DUJARDIN et Mr Ph. LEVERT font un compte rendu de ces réunions, qui sera repris dans celui que doit rédiger le délégué de Familles Rurales. Ce grave problème n'a pas encore trouvé sa solution et doit continuer à retenir toute notre attention. Attendre les comptes rendus.

Délibérations : * Modification de prénoms sur baux de location des chemins communaux.
* Décision modificative n°1 : programme voirie SIVOM.
* Désignation d'un délégué pour siéger au sein de L'AFR BEAUVOIS-CAULAINCOURT-LANCHY-TERTRY-TREFFCON : Jean-François CARBONNAUX.

ORDRE DU JOUR REUNION DU 14-12:

1° : Consultation sur l'aménagement de la Grand'Place:

Six membres du Conseil ont remis un projet d'aménagement de la Grand'Place. Mr le Maire les remercie de leur participation et annonce que la commission Voirie se réunira en début d'année, plusieurs fois, s'il le faut pour trouver une proposition unique convenant à tout le monde.

2° : Compte de Gestion 1999 de la CISE-SAUR : Après explications du rapport par Mr G.FOURNIER et Mr le Maire, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3° : Immeuble en état d'abandon : Mr le Maire signale que quatre maisons de la commune sont en état d'abandon et dangereuses. Des interventions sont entreprises pour essayer de mettre un terme à cet état de fait qui dépare le village et présente un danger.

4° : Elections 2001 : Les Municipales et les Cantonales auront lieu en même temps les 11 & 18 mars. Il y aura lieu d'acheter une deuxième urne, car il y aura deux bureaux de vote. Concernant les Municipales, le Conseil adopte le principe de la liste unique ouverte à tous les candidats.

5° TELETHON DU 09 DECEMBRE : Animations diverses le Samedi après-midi de 14h30 à 17h00 au Stade et au Foyer Rural.

6° : Arbre de NOEL : Spectacle animé par l'ensemble Folklore & Variétés de Picardie le Dimanche 17 Déc. à 15h30 , suivi d'une distribution de jouets aux enfants domiciliés dans la Commune.

7° : Délibérations diverses :

- * Dossier Extension de la Mairie -demande d'aide de l'Etat dans le cadre de la DGE 2001 sur un montant HT de travaux de 264508.70Fr.
- * Décision modificative n°2 afin de régler la facture de Mr DUSART (passerelle étang).
- * Changement de dénomination du SIER ROISEL-HATTENCOURT.
- * Approbation du rapport annuel de gestion 1999 CISE-SAUR.
- * Demande de subvention "amendes de police" signalisation routière rues de Vraignes et de FLEZ, coût des travaux HT 6849.33Fr.
- * Contrat local de sécurité.
- * Nomination de Bernard DUCLERCQ au sein de l'Association Foncière de MONCHY-LAGACHE en remplacement de Mr Jacques CARBONNAUX-décédé-.
- * Demande de subvention au Conseil Général pour le remplacement de la chaudière de l'Eglise : coût HT 34050Fr.

8° : QUESTIONS DIVERSES :

- * **BAUX COMMUNAUX :** Suite au remembrement, certains baux de locations seront à revoir.
- * **TRAVAUX VOIRIE 2001 :** Deux chemins (de Lanchy & la Croix-Noire) sont inscrits dans le programme 2001, mais leur dénomination en voirie rurale et non communale risque de ne pas leur permettre de rentrer dans le cadre du SIVOM. La réponse sera donnée le 21 Décembre à la réunion des travaux du SIVOM de HAM.
Pour les hameaux de FLEZ & DOUVIEUX, les réseaux de fossés sont à réaménager. Attendre les devis qui vont être établis par la DDE.
- * **OTSI de HAM :** Jacques BOUCHEZ donne le compte rendu de l'Assemblée Générale. Il est nécessaire pour la vitalité du tourisme dans le canton que se créent plus de gîtes ruraux.
- * **Lecture & Culture :** Claude GOUPIL remplace Yannick BRESOUS au sein de cette association .
- * **Contre-fossé OMIGNON TERTRY & MONCHY :** Son débit anormalement fort va être corrigé par le rebouchage d'une percée en amont de la commune.
- * **Echange de Voeux 2001 :** Cérémonie fixée au Vendredi 05 Janvier à 19h00 au Foyer Rural.

Levée de séance à 23h15.

**PROCHAINE REUNION FIXEE AU LUNDI 15 JANVIER 2001
à 20h30 en MAIRIE.**

RESULTATS FLEURISSEMENT ANNEE 2000 MONCHY-LAGACHE		
RUE & N°	NOM de l'Habitant	CATEGORIE
7 Rte Devisé-Montécourt	Andrée GAUX	TROTTOIR
9 rue du jeu de Paume	Philippe BOURSE	TROTTOIR
2 rue de la Terrière	Denise LEFEVRE	TROTTOIR
11 "La Cabourerye"	Christian MAZENQ	TROTTOIR
1 Place du 11 NOVembre	Denise & André CHOPIN	TROTTOIR
22 rue de DEVISE	Dominique WILLEMANN	TROTTOIR
46 rue de DEVISE	Dominique BOLLOT	TROTTOIR
4 rue DEHAUSSY	Joël HAPPE	TROTTOIR
30 Grande rue	Robert FOURNIER	TROTTOIR
10 Rue d'en bas	Paul CHASSAGNOUX	FACADE
5 Rue de Tertry	Jean-Louis HENRY	FACADE
19 rue de la Chaussée	Jean GUINET	FACADE
4 rue des Bovines	Gilles HURIER	FACADE
6 rue du Jeu de Paume	Daniel DUPONT	FACADE
6 rue de la chaussée	Georgette CAUSSIN	FACADE
17 rue de la Chaussée	René JUBE	FACADE
5 rue de DEVISE	Robert TEINIELLE	FACADE
5 rue du jeu de Paume	Chantal LEFEVRE	FACADE
1 rue de la Chaussée	Patrick GULRICH	BALCON
3 "La Cabourerye"	Bernard CARTON	BALCON
2 Grande rue	Jean-Luc MORGAND	BALCON
3 rue Jeu de Paume	Daniel BIBLOCQUE	BALCON
30 rue de Devisé	Pierre RENAULT	BALCON
3 rue des Charrons	Patrice MAGNIEZ	JARDIN
17 rue de Devisé	Marceau LEVERT	JARDIN
9 route de Douvieux à FLEZ	Michel BELLANCOURT	JARDIN
1 Hameau de FLEZ	René ALLEGAERT	JARDIN
2 Chemin Tétard	François MARCZAK	JARDIN
50 grande rue	Louise AUDINOT	JARDIN
3 Rue du Stade	Richard PETIT	JARDIN
5 rue de la Chaussée	Didier MILET	JARDIN
2 rue d'en bas	Robert SOUCHAUD	JARDIN

DATE DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2001

* JANVIER :

Vendredi 05/1 : Cérémonie d'échange de Voeux à 19h00.
Dimanche 14/1 : Repas dansant Club des Aînés et ACPG-CATM.
Vendredi 19/1 : Assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs .
Samedi & Dimanche 27-28/1 : Compétitions du Club de Judo.
Dimanche 28 /1 : Fermeture du brochet étangs de la Cabourerye(à confirmer)

* FEVRIER :

Samedi 03/2 : Loto Quine Club de Gymnastique.
Samedi 17/2 : Belote Club de Football.
Mardi 27/2 : Soirée costumée -ALAT-

* MARS :

Samedi 03/3 : Repas dansant Club des Supporters .
Samedi 10/3 : Soirée théâtre Tennis Club.
Samedi 17/3 : Marathon de la pêche -Etangs de la Cabourerye-
Samedi 24/3 : Ouverture de la pêche en 1ère catégorie, Omignon (à confirmer)

* AVRIL :

Samedi 14/4 : Ouverture du brochet étangs de la Cabourerye(à confirmer)
Samedi 21/4 : Repas dansant du Judo-Club.
Dimanche 29/4 : Lâcher de truites- Etangs de la Cabourerye.Amicale 2 étangs

* MAI :

Samedi 05/05 : Loto quine des Aînés ruraux.
Dimanche 13/5 : Réderie Terrain de l'Omignon - Club des Supporters - avec vente de fleurs par les Ets CARRE-JOURDAIN.
Dimanche 27/5 : Journée sortie du VTT Club.

* JUIN :

Samedi 02/6 : Portes ouvertes Etangs de la Cabourerye.Amicale des 2 étangs.
Dimanche 17/6 : Fête du Regroupement Scolaire MONCHY-TERTRY-DEVISE.
Samedi & Dimanche 23-24/6 : Fête de la St Pierre.

* JUILLET : Foyer rural réservé pour Familles Rurales .

Dimanche 08/7 : Concours de pétanque -Club des Supporters-
Dimanche 08/7 : Concours de pêche étangs de la Cabourerye-Amicale des 2 étangs.
Samedi 14/7 : Fête Nationale-Jeux Terrain Omignon avec toutes les Associations.
Samedi 21/7 : Fête du CLSH -Familles Rurales-
Mercredi 25/7 : Journée pêche enfants du CLSH -Amicale des 2 étangs.

* AOUT :

Samedi 25/8 : Concours de pêche "jeunes" étangs de la Cabourerye-Amicale 2 étangs.
Dimanche 26/8 : Tournoi de football -Olympique de MONCHY- Stade.

* OCTOBRE :

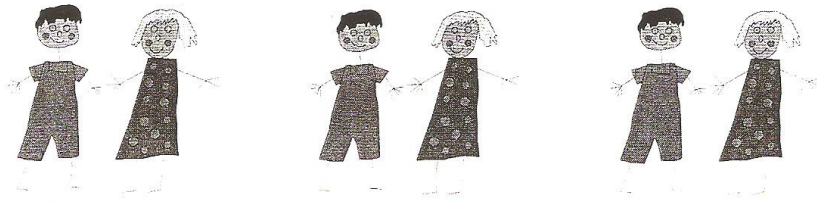
Samedi 13/10 : Belote - Club des Supporters-

* NOVEMBRE :

Dimanche 11/11 : Repas Aînés -Municipalité-
Samedi 17/11 : Repas dansant Club de Football.
Dimanche 25/11 : Repas de l'Harmonie MONCHY-MOISLAINS.

* DECEMBRE:

Samedi 08/12 (à préciser) : Après-midi Téléthon .
Vendredi 14/12 : Concert de Noël.
Dimanche 16/12 : Arbre de Noël communal.



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

"Que 2001 soit, pour chacun de vous, une année riche en événements heureux".

Tels sont les souhaits que les membres de Familles Rurales forment à l'aube de ce nouveau millénaire.

Ils espèrent que l'amour règnera dans vos foyers et que vous oeuvrerez pour rendre notre société plus fraternelle et plus solidaire. Construisons ensemble, avec générosité, le monde de ce nouveau siècle.

Vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres :

1° : une invitation à une soirée d'information sur la **PARENTALITE**.

Vous qui avez des enfants ou des petits enfants et qui avez parfois des difficultés à dialoguer avec eux, venez nous rejoindre le **VENDREDI 16 FEVRIER à 20h30 au Foyer Rural** . Vous y écouterez une spécialiste et y exprimerez vos idées.

Utilisez le coupon réponse.

2° : Un questionnaire sur l'implantation d'un "RELAIS-FAMILLES" à MONCHY-LAGACHE . Ce relais est un lien de rencontre, d'échange, d'entraide, d'information, ouvert à tous, jeunes et moins jeunes.

Prenez le temps d'y réfléchir et retournez nous cette enquête.

Nous ne pouvons rien faire sans connaître vos besoins.

Bonne Année,

La Présidente : B.DUPARCQ

La chorale Primevère.



La chorale Primevère présente ses meilleurs vœux pour l'année 2001.

Les célébrations religieuses se sont réparties pour l'an 2000 de la manière suivante :

- la messe chantée tous les dimanches,
- 6 obsèques,
- 3 mariages.

Notre effectif baisse, toute personne désirant donner de la voix et soucieuse de rehausser nos offices et nos cérémonies sera la bienvenue pour étoffer nos rangs.

D.BOLLOT



2000 /2001

OLYMPIQUE MONCHY LAGACHE

Au seuil de cette nouvelle année, celle d'un nouveau millénaire, tous les membres de l'OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2001. Que celle-ci vous apporte à toutes et à tous bonheur et santé, et la réalisation de vos projets les plus chers.

Bilan de cette première moitié de saison 2000/2001 où trois équipes sont engagées dans leurs championnats respectifs; seniors A & B et benjamins;

La météo aura fortement perturbé le déroulement des compétitions et déjà plusieurs journées sont remises dans l'attente de jours meilleurs.

Félicitations aux jeunes pousses du Club qui ont réalisé un bon parcours d'automne grâce aux entraînements assidus menés de façon partagée par Denis Chassagnoux et Jean-Noël Richy.

Pour les seniors, les résultats devront s'améliorer si l'on ne veut pas voir l'avenir s'assombrir; le potentiel est là: les victoires se sont refusées pour très peu. Parions pour une deuxième phase de championnat plus souriante en A et avec moins de forfaits adverses en B.

Enfin, espérons que cesseront rapidement les dégradations répétées sur nos installations, nos équipes méritent de bien meilleurs encouragements...

Encore tous nos vœux de bonne et heureuse année 2001!

Le bureau .

JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Comme chaque année , je profite de ces quelques lignes pour faire une rapide présentation de notre association .

Actuellement , nous fonctionnons avec un effectif de 72 licenciés (effectif à peu près égal à celui de l' an dernier) . Si la plus grande partie de nos pratiquants est originaire de Monchy , ce sont en fait plus de 20 communes qui sont représentées sur nos tatamis .

Concernant les résultats sportifs, l'année 2000 a plutôt été une année de transition au cours de laquelle les plus anciens compétiteurs ont décidé de se reposer quelque peu et c'est dans la catégorie minime que les résultats les plus intéressants ont été obtenus : *Cécilia BERGES* (championne de la Somme, 3 ème au championnat de Picardie , puis blessée au championnat Interrégional) *Mathieu VANDEROSIEREN* (2ème au championnat de la Somme) *Olivier BLERIOT* et *Anthony LEBOUCHER* (3 ème au championnat de la Somme).

Nous espérons bien sûr faire mieux pour la prochaine saison.

Concernant les informations pratiques , les entraînements ont lieu tous les mercredis en trois groupes :

1 er groupe :	Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2 ème groupe :	Enfants jusqu'à 12 / 13 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3 ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

Bien entendu je souhaite présenter au nom de tous les membres du comité directeur de l'association nos voeux les plus sincères pour l'année 2 001 .

Nous vous attendons nombreux lors de l'interclubs que nous organisons qui aura lieu les 27et 28 janvier prochains au Foyer Rural .

Encore une fois meilleurs voeux pour l'année 2 001

La présidente
Agnès RICHY

Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY
Vice président : Michel CAPON
Trésorier : Joël RICHY
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN
Secrétaire adjointe : Martine BLERIOT

Membres : Mesdames CHASSAGNOUX , DOYEN
Messieurs BLERIOT , BRESOUS , GOURDIN , LERICHE ,
RICHY Bruno , RICHY Pierre , VILLAIN Pascal
Mademoiselle BLERIOT Delphine



Après 6 mois d'activités, le club se porte bien, puisqu'à la dizaine de sorties réalisées autour de MONCHY nous pouvons ajouter Saint Quentin, Buire Courcelles, Nesle, Amiens et Péronne ainsi qu'une participation aux fêtes du 14 Juillet et du Téléthon 2000 (voir photo).

Nous projetons pour 2001, et plus précisément le dimanche 28 mai, une sortie pique nique avec les familles et peut être les clubs voisins.

Les inscriptions pour la saison 2001 débiteront d'ici quelques jours avec les modalités suivantes :

- Certificat médical
- Autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)
- Tarif à partir de 102 francs (pour les moins de 18 ans) et 225 francs pour adultes

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mr G DEBAIL, L POIDEVIN, Y BRESOUS, J GOMEZ ou Y DUJARDIN.

Tous les Membres du club vous souhaitent une **BONNE ANNEE 2001.....**
(avec beaucoup de VTT si possible !!!!)

TENNIS CLUB de MONCHY-LAGACHE



Le club compte toujours une cinquantaine d'adhérents , pouvant jouer d'avril à octobre .
Des stages de tennis se sont déroulés cet été , une quinzaine d'enfants de Monchy et des
Communes extérieures étaient inscrits . Ces stages auront encore lieux cet été 2001 , ils sont
Ouverts aux enfants de 7ans à 18ans inscrits ou non inscrits au club .Renseignements au :

T 03.22.85.60.37

Rappel des cotisations pour l'année : licence et assurance comprises .

Jeunes	-18ans	90F
Adultes	1° personne	260F
	2° personne	220F
	3° personne	180F

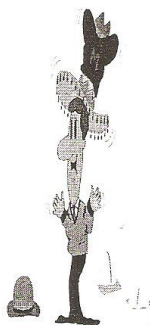
Ticket horaire 20 frcs auprès de la Charcuterie Fournier ou des responsables :

T : 03.22.85.65.07

T : 03.22.85.61.84

BON TENNIS 2001 A TOUS

Le Bureau



ASSOCIATION LOISIRS-ANIMATIONS-TOURISME

Troisième millénaire et 21^e siècle n'échappent pas à la tradition.
Alors permettez nous de vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette année nouvelle.

Que sera pour nous cette année ?
Une année de transition sûrement, une année de réflexion dans tous les cas.

Le mois de Mai est déjà loin ! Septembre nous a replongé dans cette chaude ambiance. J'espère que la cassette vous a plu....et même rendus un peu nostalgiques.

C'est sûrement dans ce sens que notre Association va orienter ses actions. Vous nous avez démontré que l'on pouvait rassembler beaucoup de gens autour d'un projet.
Alors..... ? ? ?

J'espère que tout ceci aura contribué à vous connaître un peu plus dans le village et aura créé des liens que vous garderez et qu'il faut continuer à développer, pour garder à notre village son cadre de vie si agréable et sa convivialité.

Tout le Bureau et moi-même vous disons à bientôt.

J.PINCHON.

DATES A RETENIR :

Vendredi 09 Février à 20h30 : Assemblée Générale en Mairie.

Mardi 27 Février à 18h30 : Soirée Mardi-Gras au Foyer .

Samedi 07 Avril (à confirmer) à 14h00 : Après-midi Ping-Pong au Foyer.

ET VENDREDI 23 FEVRIER à 20h30 au FOYER RURAL

Réunion pour tous les participants du Son & Lumière Mai 2000 et pour tous ceux qui voudraient aujourd'hui nous rejoindre.

N.B : Il n'y aura pas de convocation, notez cette date et prévenez tous vos amis de l'extérieur qui y ont participé.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MONCHY-LAGACHE

N'avez-vous jamais été tenté de venir voir à quoi ressemblait une séance de gymnastique à Monchy-Lagache? Eh bien, n'hésitez plus! Rejoignez nous le lundi soir de 20 heures à 21 heures au Foyer Rural! Nous accueillons avec plaisir toute personne désireuse d'entretenir sa forme ou de se détendre. Car notre but est avant tout de partager des moments simples de convivialité. A la tête de notre groupe, une animatrice "on ne peut plus tonique" se charge de nous faire bouger, en musique s'il vous plaît!

Je vous convie également à un autre rendez-vous important pour nous: celui de notre loto quine **le samedi 3 février**. Nous ferons tout pour que cette soirée soit réussie et que vous repartiez si possible avec de nombreux lots. A très bientôt donc...

Ah, et puis... j'allais oublier:

BONNE ANNEE A TOUS!

Marie-Anne BRESOUS

COMITE DE JUMELAGE

Au nom de l'ensemble des membres du Comité de Jumelage, je suis très heureux de vous présenter mes meilleurs voeux pour 2001!

Permettez que je remercie tout d'abord les personnes qui se sont déplacées et tous les sportifs (en particulier adhérents d'associations amies) qui ont participé au match de football amical entre Monchy et Dunzweiler le 15 avril 2000. Ce fut un moment très "sympa", malgré la pluie! (Trop souvent présente lors des dernières rencontres sur notre sol, hélas...)

L'arbitre a été vivement apprécié pour avoir su, quant à lui, souffler le chaud(-vinisme) et pas du tout le froid. Bravo à tous!

La date prévue cette année pour rendre visite à nos amis de Dunzweiler n'a pas encore été arrêtée côté allemand. J'espère qu'elle conviendra au plus grand nombre et pourquoi pas à de nouvelles recrues friandes de moments conviviaux et d'amitié. La barrière de la langue est pure illusion. Beaucoup d'entre nous communiquent avec les oreilles ou les doigts de pieds... Si, si...

A très bientôt, j'espère!

Yannick BRESOUS

Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette année qui commence. Que la santé soit parmi vous tout au long de cette première année du 21^{ème} siècle et du 3^{ème} millénaire.

Le semestre s'est achevé sur une note triste puisque le samedi 18 novembre nous avons accompagné à sa dernière demeure notre Camarade et Ami Georges Levert décédé quelques jours après son 83^{ème} anniversaire.

Après un premier semestre très chargé, le deuxième semestre a été beaucoup plus calme.

A Monchy Lagache

14 juillet : Participation à la fête des Associations aux côtés de la municipalité

11 novembre : Commémoration de l'Armistice. Grand merci à Monsieur le Curé, aux Enfants, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous ceux qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire.

A l'extérieur

2 septembre : Commémoration de la Libération des Environs de Ham

16 septembre : Assemblée Générale MCD à Amiens

30 septembre : Comité Départemental à Doullens

16 octobre : Cérémonie du Souvenir – Combats de Tunisie & Maroc et Guerre d'Algérie- au Monument aux Morts de Ham

20 octobre : Comité Parlementaire à Warloy-Baillon

12 novembre : Cérémonie du Souvenir à Croix Moligneaux en hommage aux deux aviateurs de l'Aéronavale tombés le 20 mai 1940 à Moligneaux.

La section de Monchy Lagache était fortement représentée à chacune de ces manifestations.

Pour 2001, quelques grands rendez-vous sont déjà programmés.

A Monchy Lagache

Les cérémonies officielles des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre

Notre repas dansant du 14 janvier en association avec nos Amis du Club de l'Omignon

A l'extérieur

28 janvier : Comité Départemental à Amiens

4 mars : Congrès Cantonal à Athies. En mars 2002, Monchy Lagache accueillera le Congrès Cantonal

19 et 20 mai : Congrès Départemental à Doullens

5 au 9 juin : Congrès National aux Sables d'Olonne

14 octobre : Cérémonie Nationale du Souvenir à Notre Dame de Lorette

16 octobre : Cérémonie Cantonale du Souvenir à Athies.

Tout ceci n'est que la partie visible de l'iceberg. Il ne vaut pas oublier sa partie cachée. Elle a une très grande importance pour nous et pour nos adhérents, suivi des dossiers administratifs, aides aux personnes, visites à nos malades, remise de décoration et de médaille. Que d'émotions et de larmes lors de la remise, le 11 novembre au Foyer Rural, du TRN 39/45 à notre Ami Robert Fournier. Cela efface bien des efforts.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers. Quelques uns sont encore disponibles auprès d'André Borowicki ou d'André Bujadinovic. Vives félicitations à eux pour leur action continuelle au sein de notre Association.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil Municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants Monchysois qui savent nous épauler dans nos différentes actions. Nous essayerons de ne pas les décevoir.

Le Bureau, le 5 janvier 2001

Club de L'Omignon – Aînés Ruraux de Monchy Lagache

Bienvenue à vous dans ce nouveau siècle qui ouvre la porte du troisième millénaire.

Le Club de l'Omignon compte 44 adhérents. Le premier mardi et le troisième mardi de chaque mois, nous nous retrouvons à une petite trentaine pour nos habituels jeux de cartes -belote, manille et tarots- ou pour la partie de diamino (scrabble) chère à Denise. Une grande convivialité se développe à chacune de nos réunions.

Sachez que Club de l'Omignon reste ouvert au troisième et quatrième âges. N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous y serez bien accueillis.

Courant deuxième semestre 2000, à notre grand regret, aucune sortie n'a été réalisée.

Par contre, pour 2001, deux sorties sont déjà en préparation très avancée

- **en mai/juin** : Bruges avec ses canaux, son centre ville, ses monuments, le quartier des béguines et pour terminer la visite d'une brasserie.
- **dimanche 14 octobre** : Avec les AC.PG-CATM du canton de Ham, cérémonie du Souvenir à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette en fin de matinée et l'après midi, repas spectacle au Fleury à quelques kilomètres de Douai.

Pour le premier semestre, au Foyer Rural, trois manifestations sont programmées :

- **dimanche 14 janvier** : Repas dansant en association avec nos Amis AC.PG-CATM
- **lundi 23 avril** : Animation « Bien Etre »
 - o 9 heures 30 - Démonstration publicitaire
 - o 12 heures 30 - Repas en commun
 - o 14 heures 30 - Après midi 'Cabaret / Chansonnier'
« Il était une fois Montmartre »
- **samedi 5 mai** : Loto Quine en soirée, avec le concours de l'Equipe de Nurlu.

Mardi 20 février, en fin d'après midi, Assemblée Générale du Club de l'Omignon. La présence de tous est souhaitée.

GRAND MERCI à nos artisans, à nos commerçants qui savent nous soutenir dans notre action, sans oublier le Conseil Municipal et son Maire.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2001

Le Président, Jacques Prestel

Janvier 2001

ADMR MONCHY ET ENVIRONS

Toute l'équipe ADMR vous souhaite une bonne et heureuse année 2001.

Nous tenons à vous rappeler que plusieurs services sont à la disposition de toutes les personnes âgées de plus de 60 ans.

Aide à domicile : avec l'aide financière des caisses d'assurance maladie et de retraite ceci suivant les revenus.

Portage de repas : effectué par la Croix Rouge de Montdidier au prix de 39 francs le repas.

Téléalarme : pour vous rassurer en cas de besoin, ainsi que vos enfants au prix de 50 francs par mois.

L'emploi d'une secrétaire à mi-temps nous permet d'assurer des heures de permanence le :

Lundi de 9H à 12H et de 14H à 17H
Mardi de 9H à 12H et de 14H à 17H
Jeudi de 9H à 12H
Vendredi de 9H à 12H

N'hésitez pas à nous contacter sur place ou téléphonez au **03.22.85.66.07**.

BONNE ANNEE A TOUS.

AMICALE DES 2 ETANGS

Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

Avant tout, une très bonne année à vous tous Amis Lecteurs. Que 2001 vous soit profitable, que la santé soit au rendez-vous et que cette année soit sans trop de soucis.

Pour l'Amicale et pour son Président, la fin de l'année a vu deux soucis majeurs disparaître. En effet la ligne électrique surplombant les étangs a été déposée, merci à la SICAE et la passerelle d'accès aux étangs qui avait fait son temps a été remplacée par une magnifique passerelle en métal galvanisé, merci au Conseil Municipal et à son Maire.

Malgré un alevinage très réussi, les conditions climatiques ont fait que l'année 2000 ne rentrera pas dans le livre des records. Peu de monde autour des étangs que ce soit lors de nos manifestations ou lors de toutes autres journées.

Pour le concours « Adultes » du dimanche 9 juillet, neuf inscriptions individuelles et dix inscriptions par équipe.

Pour le concours « Jeunes » du samedi 19 août - catégorie 4/10 ans, quatre inscriptions - catégorie 10/16 ans, six inscriptions et catégorie 16/20 ans, une seule inscription.

Merci à eux, petits et grands (bien mouillés mais satisfaits), d'avoir su braver les intempéries. L'Amicale, avec le soutien des Artisans & Commerçants Monchysois, du Conseil Municipal et Autres Sympathisants, a pu récompenser chacun d'entre eux.

La saison 2001 commencera le vendredi 19 janvier, 18heures30 au Foyer Rural, par notre Assemblée Générale. Au cours de cette réunion, le Bureau, suite à plusieurs démissions statutaires ou volontaires, subira quelques modifications. Suivront les journées de nettoyage de février et nos différentes manifestations, Marathon de la Pêche, Journée de la Truite, Portes Ouvertes, Concours Adultes, Concours Jeunes, Journée de la Ruche et pour terminer la Chasse aux Carnassiers réservée aux membres du Bureau de L'Amicale. Voir, ci-après, le calendrier de nos manifestations 2001.

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée- sont en vente au CAFE DES SPORTS. Merci à Serge Dubreucq pour l'aide qu'il sait apporter à notre Association.

Pour cette année, nous avons instauré une carte « EXENORES ». Pour les moins de 16 ans, elle devra être impérativement signée par l'un des parents.

Que nos étangs communaux continuent d'être un but de promenade et un lieu de détente pour les Monchysois amis de la nature.

André Bujadinovic
Janvier 2001

Club des Supporters
de l'Olympique de Monchy

***Bonne et heureuse année à tous et bienvenue
dans le 21^{ème} siècle.***

Au cours de l'année 2000, le club de foot a perdu deux de ses anciens joueurs M. Guy DODRE ET M. Jean-Michel BOCHARD. Aux deux familles, nous renouvelons nos condoléances.

Nous avons organisé un concours de pétanque, un concours de belote, ces deux manifestations eurent un vif succès, nous remercions les personnes qui y ont participées et les invitons à renouveler leur présence lors de nos prochaines manifestations.

Le club a offert au club de foot des ballons pour que les joueurs puissent s'entraîner convenablement. Malgré cela, la présence des joueurs se fait rare aux entraînements qui ont lieu tous les jeudis. Nous les invitons à participer à ceux-ci, car le manque de condition physique se fait ressentir lors des matchs.

Manifestations à venir :

- **10 mars 2001** : Repas du club,
- **13 mai 2001** : Réderie et marché aux fleurs,
- **8 juillet 2001** : Concours de pétanque,
- **13 octobre 2001** : Concours de belote.

Le bureau.